

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 971)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 831

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et M. Pajot

-----

**ARTICLE 35**

Après l'alinéa 15, insérer l'alinéa suivant :

« Les réunions de la commission sont publiques et annoncées par affichages dans les mairies concernées ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est urgent, pour des questions, de justice sociale d'instaurer plus de transparence dans l'attribution des logement des organismes HLM.

Cet amendement propose ainsi de rendre les réunions de la commission d'attribution publiques.